

CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 20 JUILLET 2007

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-

1. pris note de la performance soutenue du secteur de la zone franche pour la période janvier à avril 2007 par rapport à la période correspondante en 2006.
 - (a) les exportations pour l'ensemble de la zone franche sont passées de Rs. 9,2 milliards à Rs. 11,47 milliards, soit une augmentation de 24,7% ;
 - (b) les exportations dans le secteur de l'habillement sont passées de 40,3 millions de pièces à 42,7 millions de pièces;
 - (c) le volume d'exportation de fils et de tissus a augmenté de 2 565 tonnes à 3 176 tonnes, soit une croissance de 24%; et
 - (d) les sous-secteurs de l'horlogerie (montres et réveils) et de la joaillerie (pierres précieuses et semi précieuses) ont enregistré une augmentation de 47% et de 11% respectivement.
2. pris note qu'une réunion du Comité Consultatif International (IAC) du *National Service Framework for Diabetes* (NSFD) se tiendra du 2 au 6 août 2007 au Domaine les Pailles. D'éminents professeurs et médecins venant de l'étranger participeront à cette réunion.

Les objectifs de ce Comité sont:

- (i) de guider et de donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre du NSFD;
- (ii) d'aider à ce que Maurice puisse devenir un centre de collaboration de l'OMS pour le diabète dans la région;
- (iii) de conseiller sur la mise sur pied à Maurice d'un institut pour le diabète et les maladies cardiovasculaires; et
- (iv) d'apporter un appui technique en ce qui concerne le traitement du diabète à Maurice.

L'on s'attend à ce que les activités organisées dans le cadre de la réunion de l'IAC aident à intensifier la lutte contre les maladies non-transmissibles en particulier le diabète et les complications qui en découlent. Cette réunion aidera à évaluer la situation par rapport au diabète et permettra de rechercher des fonds ainsi qu'un appui technique au niveau international en faveur des soins pour les diabétiques à Maurice.

Les professeurs et les médecins aideront également le personnel médical et paramédical à mettre à jour leurs connaissances au sujet des récents développements dans le traitement du diabète.

3. pris note qu'une *Probation Home* pour filles sera construite à Beau Bassin pour une meilleure sécurité aux pensionnaires et aux membres du personnel.

La *Probation Home* est une institution résidentielle semi-ouverte destinée aux filles âgées de moins de 18 ans et dont l'environnement familial n'est pas propice au développement de leur caractère et à leur intégration à la société. A la *Probation Home*, les filles bénéficient des services de psychologues et d'enseignants du primaire. Elles fréquentent également des institutions secondaires et préprofessionnelles.

4. agréé que Maurice signe la Convention des Nations unies sur les Droits des Personnes Handicapées et le protocole facultatif s'y rapportant. La Convention favorise, protège et garantit à toutes les personnes handicapées la pleine jouissance, sur un pied d'égalité, de tous les droits humains et libertés fondamentales. Elle rehausse également le respect de leur dignité inhérente.
5. pris note que les règlements et statuts tombant sous la loi sur la quarantaine – *Quarantine Act* – seront amendés conformément au Règlement sanitaire international (RSI) de 2005 qui est entré en vigueur le 15 juin 2007. L'objet et la portée du RSI consistent à prévenir la propagation internationale des maladies, à s'en protéger, à la maîtriser et à y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elle présente pour la santé publique, en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux. Le RSI permettra d'assurer que les épidémies et d'autres situations d'urgence sanitaire mondiale telles que le Syndrome respiratoire aigu sévère ou tout autre virus de grippe humaine seront détectées et examinées le plus rapidement possible et que des mesures collectives internationales seront prises pour aider les pays affectés à contenir le problème, à sauver des vies et à empêcher une propagation.
6. pris note qu'une nouvelle loi relative aux morcellements sera mise au point pour remplacer le *Morcellement Act* de 1990, cela afin d'assurer un meilleur contrôle sur l'exécution des travaux infrastructurels avant l'émission d'un permis de 'morcellement', d'offrir un mécanisme d'appel pour des victimes et de mettre en place des dispositions rigoureuses pour des délits relatifs à la vente ou à la souscription d'un contrat pour vendre un lopin de terre d'un morcellement qui n'a pas été approuvé.
7. donné son aval à la présentation à l'Assemblée nationale du *National Trust Fund for Community Health (Repeal Bill)* qui vise à abroger le *National Trust Fund for Community Health Act* et prévoit le transfert des droits et des obligations de ce fonds au gouvernement.

8. agréé que l'Organisation internationale pour la migration (IOM) établisse un bureau à Maurice. L'IOM, une organisation internationale créée en 1951, aide ses membres à faire face aux défis grandissants associés à la gestion de la migration et aide à la compréhension des questions liées à la migration. L'établissement de ce bureau permettra au gouvernement de travailler en étroite collaboration avec l'Organisation sur la gestion de la migration surtout en ce qui concerne le programme de promotion et de recrutement à Maurice.
9. pris note que dans le cadre des 7^e Jeux des Iles de l'Océan indien, qui se tiendront du 9 au 19 août 2007 à Madagascar, 196 athlètes mauriciens participeront aux disciplines sportives suivantes:

| | | |
|-------------|-----------------|---------------|
| athlétisme | judo | taekwondo |
| basket-ball | karaté | tennis |
| boxe | pétanque | volley-ball |
| cyclisme | natation | lutte |
| football | tennis de table | haltérophilie |

Les Jeux des Iles de l'Océan indien sont considérés comme étant l'événement sportif le plus attendu organisé chaque quatre ans dans la région de l'Océan indien avec la participation des Comores, de Madagascar, de Maurice, de Mayotte, de la Réunion et des Seychelles.

10. pris note que l'Université de Maurice, en collaboration avec l'Union africaine, organise un atelier de travail sur le thème: La bioprospection et l'utilisation durable des plantes médicinales. Une des priorités de l'Union africaine est d'assurer l'intégration de la médecine traditionnelle dans le système de soins de santé à travers l'Afrique. Dans ce contexte, l'Union africaine, avec l'Organisation mondiale de la santé, ont proclamé la période 2002-2012 la Décennie de la Médecine Traditionnelle.

L'objectif principal de l'atelier de travail est d'examiner la question de bioprospection qui est essentielle dans le domaine des plantes médicinales africaines, particulièrement si les pays membres veulent exploiter et développer ce secteur. Des discussions portant sur les droits de la propriété intellectuelle, le développement durable et l'importance de la médecine traditionnelle sont aussi prévues. A la fin de l'atelier, un document d'orientation politique sera présenté en vue de sensibiliser les gouvernements africains sur la nécessité pour des mesures politiques afin de protéger et garantir une utilisation durable de la biodiversité africaine.

11. pris note de la mission du ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce et des Coopératives en Inde dans le cadre de la signature d'un accord entre la State Trading Corporation et la *Mangalore Refinery and Petrochemicals Ltd* pour approvisionner Maurice en produits pétroliers.

Pendant sa visite, le ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes entreprises, du Commerce et des Coopératives a aussi eu des discussions avec M. Deora, ministre du Pétrole et du Gaz naturel et M. S. Patil, ministre de l'intérieur sur les possibilités d'investissement à Maurice de même que sur la coopération bilatérale.

12. pris note des activités qui seront organisées le 17 août 2007 à l'occasion de la Journée de la SADC. Les activités sont, entre autres:
 - (a) l'hymne de la SADC sera joué en version française dans toutes les écoles primaires et secondaires de Maurice et de Rodrigues et dans tous les centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC);
 - (b) le drapeau de la SADC et les drapeaux nationaux des 14 Etats membres seront déployés à l'Hôtel du gouvernement, au Caudan Waterfront et à Port Mathurin à Rodrigues;
 - (c) un quiz sera organisé dans les CLAC y compris celui de Rodrigues afin de sensibiliser leurs membres sur la SADC;
 - (d) un programme culturel au Jardin de la Compagnie; et
 - (e) le Centre Nelson Mandela pour la culture africaine organisera le 18 août 2007 en collaboration avec le ministère des Arts et de la Culture un programme culturel au Caudan Waterfront à Port Louis.

20 juillet 2007

*Government Information Service
Prime Minister's Office
Port Louis*